



Élections à la présidence 2026

Déclaration d'élection par acclamation

Montréal, le 16 février 2026

Chères collègues,
Chers collègues,

À l'issue de la période de mise en candidature, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai été élue par acclamation à la présidence de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec (ODNQ) pour un second mandat. J'accueille cette marque de confiance avec humilité et fierté. Trois ans après le début de mon engagement à la présidence, je conserve intact le désir de poursuivre ce travail exigeant et porteur de sens.

Un premier mandat axé sur la modernisation et le rapprochement

Mon premier mandat a été marqué par un important travail de modernisation de la gouvernance, afin de mieux soutenir l'évolution de notre profession et de répondre à des enjeux de plus en plus complexes. Après m'être formée en gouvernance, j'ai piloté plusieurs améliorations au sein du conseil d'administration : mise en place d'un programme d'accueil et d'intégration, clarification des rôles et responsabilités, optimisation des processus décisionnels, planification annuelle et évaluation de la performance. Ces changements ont accru la prévisibilité, l'efficacité et la cohérence de nos décisions.

Le rapprochement avec nos parties prenantes a également été une priorité, en particulier avec vous, les membres, mais aussi avec les organismes partageant notre mission et les autres ordres professionnels. Lors des tournées et des événements, j'ai pris le temps de vous écouter. J'ai entendu vos préoccupations et vos aspirations, tout comme votre fierté et votre lucidité face à une profession en pleine complexification. Vous avez exprimé le besoin d'un ordre proactif, agile, humain, capable de soutenir l'évolution des compétences, d'adapter la formation aux réalités actuelles et de valoriser des approches diversifiées, notamment le mentorat.

Par ailleurs, nos liens avec les autres ordres du secteur de la santé et des relations humaines se sont resserrés. Les publications conjointes, les interventions médiatiques coordonnées et le rôle accru de l'ODNQ au sein du Conseil interprofessionnel du Québec ont contribué à accroître notre notoriété et

notre capacité d'influence. Ce travail concerté, souvent discret mais déterminant, a permis de faire avancer des dossiers ayant un impact direct sur la protection du public.

Priorités du second mandat

Ce second mandat s'inscrit dans la continuité du travail amorcé et, en plus de soutenir le Plan stratégique 2025-2029, s'articulera autour de cinq priorités :

1. Favoriser l'élargissement des pratiques professionnelles

Le retrait de l'ordonnance constitue un moment charnière. Il doit permettre un déploiement plus fluide des activités autorisées et ouvrir la voie à de nouvelles activités professionnelles, notamment en matière de prescription. L'objectif est simple : permettre aux diététistes-nutritionnistes de mettre pleinement leurs compétences au service du public, sans obstacles juridiques ou administratifs inutiles.

2. Rehausser les compétences

La complexité croissante de la pratique exige un développement continu des compétences. Plusieurs leviers devront être examinés : révision des normes nationales, réflexion sur le diplôme d'accès à la profession, diversification des stages et bonification de la formation continue. Ces travaux devront également tenir compte des exigences liées à la mobilité interprovinciale et internationale de la main-d'œuvre, auxquelles l'ODNQ est soumis.

3. Soutenir la recherche et réduire l'écart entre évolution et encadrement

Afin de préserver la pertinence et la crédibilité de la profession, nous devons renforcer le soutien à la recherche en nutrition et maintenir un dialogue étroit avec les universités et les centres de recherche. Il est essentiel de réduire le délai entre l'émergence de nouvelles données probantes, leur intégration dans les pratiques et l'adaptation de l'encadrement professionnel.

4. Renforcer les stratégies de communication

Nous devons accroître notre présence auprès du public, des milieux de pratique – notamment Santé Québec – et des partis politiques, en vue des prochaines élections provinciales. Une cartographie des parties prenantes permettra de mieux cibler nos messages et de renforcer l'influence de l'ODNQ sur les enjeux liés à l'alimentation, à la nutrition et à la santé.

5. Accroître l'agilité réglementaire

Le projet de loi 15 ouvre la voie à une gouvernance plus agile, en permettant notamment aux conseils d'administration des ordres professionnels et à l'Office des professions d'adopter certains règlements sans passer par le conseil des ministres. Nous devons appuyer ces changements afin d'adapter plus efficacement notre encadrement à un environnement en constante évolution, toujours dans l'objectif premier de protéger le public.

Remerciements et engagement

Au cours du dernier mandat, j'ai beaucoup appris. J'ai cherché à être présente et accessible, à écouter, à mobiliser et à représenter notre profession avec rigueur et conviction. J'ai tissé des liens et contribué activement à l'évolution de notre Ordre. L'expérience acquise, conjuguée à ma vision et à mes valeurs, me permet aujourd'hui d'aborder la suite avec confiance et assurance.

La performance et la pertinence de l'ODNQ reposent également sur notre engagement collectif. Dans un système professionnel fondé sur l'autorégulation, chaque diététistes-nutritionnistes doit jouer pleinement son rôle, tant en matière de conformité, en respectant les règles que nous établissons ensemble, qu'en matière de création de valeur. Cela passe notamment par la participation aux élections, aux consultations, à l'assemblée générale annuelle, ainsi qu'à l'engagement au sein des conseils, comités et groupes de travail. Je vous invite à vous intéresser aux affaires de l'Ordre, à vous mobiliser et à poursuivre votre engagement au sein de nos instances.

Je vous remercie très sincèrement pour votre confiance renouvelée. J'entreprendrai ce mandat avec engagement, rigueur et ouverture, guidée par la mission première de l'Ordre : la protection du public.



Joëlle Emond, Dt.P., ASC-C.Dir.
Présidente de l'ODNQ

À propos

Joëlle Emond a été élue présidente de l'ODNQ le 21 février 2023 pour un premier mandat de trois ans débutant le 1er avril de la même année. Elle a été reconduite dans ses fonctions le 16 février 2026 pour un second mandat du même terme prenant effet le 1er avril 2026. Les membres de l'ODNQ élisent, parmi eux, la présidence.

Elle est la 31^e présidente de l'histoire de l'Ordre depuis sa création en 1956. Diététiste-nutritionniste et administratrice de sociétés certifiée, elle siège au conseil d'administration depuis 2022.

Dans le cadre de ses fonctions, Joëlle Emond veille à la réalisation de la mission de l'Ordre, soit la protection du public par l'encadrement des soins et services offerts par les diététistes-nutritionnistes du Québec. Elle représente également l'ODNQ auprès des instances politiques, des partenaires et du public afin d'en assurer le rayonnement et la pleine contribution à la société québécoise.